

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE JUDO SENONES

AUTORISATIONS DU REPRESENTANT LEGAL

▪ Je soussigné (responsable légal), Madame – Monsieur (1) :

agissant en tant que père, mère ou tuteur (1) de l'enfant :

autorise ma fille – mon fils (1) à se porter candidat(e) à l'admission en section sportive scolaire judo du collège André Malraux de Senones.

▪ Si la candidature de mon/mes enfant(s) est validée, et sachant que les entraînements se terminent au delà du temps scolaire (17h00), je m'engage en tant que représentant légal à venir récupérer mon/mes(s) enfant(s) ou à le/les autoriser à rentrer par leurs propres moyens. Les responsables légaux déchargent alors de toute responsabilité l'établissement et le club de Judo une fois l'entraînement terminé.

Fait à _____, le _____.

Signature du responsable légal :

(1) Rayez la/les mention(s) inutile(s).

Rappels des principales conditions à la candidature en SSS judo

- Avoir un dossier scolaire satisfaisant
- Etre en bonne forme physique
- Se licencier à l'association sportive du collège A. Malraux
- Participer à certaines compétitions UNSS
- Voir son dossier accepté par la commission d'admission en SSS judo

Documents à fournir pour la constitution du dossier

- fiche de renseignements/inscription SSS judo
- autorisations du représentant légal/tuteur
- bulletins du 1^{er} 2nd trimestres de l'élève de l'année en cours
- 1 photo d'identité
- dérogation au titre du motif « parcours particulier de l'élève »
(pour les élèves qui ne sont pas du secteur)